

Le 2 mai 2014 à 18h, les participants se sont réunis à l'espace " Salon des Halles" 1 bis Place Léopold à Lunéville et ont procédé à la constitution de l'association loi de 1901 dénommée : « Académie Lorraine des Arts du feu » sigle d'usage ALORAF.

Sont Présents ; Aubry Geneviève, Bauer Jean-François, Bernaudin Julie, Blancheton Paul, Bour Denis, Calame Catherine, Caussaint Gérard, Chaillier Maurice, Laurent Céline, d'Alascio Edith, d'Alascio Francis, Decker Emile, Deschamps Jean-Pierre, M.Desrues Guy, Mme Desrues, Di Scala Gérard, Gauvin Henri, , Gras-Yager Béa, Guénot Jeannine, Hachet Michel, Lapointe Catherine, Levieuge Guy, Loppinet Abbé, Marchal Jean-Pierre, Michel Jean-Luc, Noël Paulette, Paradis Francine, Paradis Jean, Philippe Brigitte, Pille Christian, Poncet Pierre, Schuhmacher Jean-Louis, Stenger Luc, Tallot Benoit, Tardy Hélène, Thomas Jean-Charles, Vaneson Serge, Vantillard Huguette, Vasbien Dominique, Wurtz Jean.

Sont excusés ; Antoine Christian, Aubert Dominique, Bendahan Fatiha, Bonte Michel, Bouard Michel, Carry Jean-Pierre, Dedole Edmond, Defferrard Franck, Felten Arsène, Ferry Marie-Claude, Gérardin Hubert, Grandidier Daniel, Heckenbenner Dominique, Huguenin, Janel Claude, Janin-Daviet Jean-Louis, Jofa Yvan, Keller-Didier Colette, Kuhn Marie-Antoinette, Laporte Gilles, Laurent Jean-François, Leclercq Christian, Lenattier Hélène, Mangematin Yves, Michel Jean-François, Nex Roland, Noël Maurice, Pollin Philippe, Quantin Emmanuelle, Renaud Patrick Charles, Reynard Rémi, Robert Dehault Elisabeth, Roelens Duchamp Caroline, Roussel Alain, Teitgen Sylvie, Triboulot Bernard, Vexlard Jean-Pierre, Wéber Alain, Weymeskirch William,

Associations adhérentes et représentées (personnes morales) ; Les Amis des Musées et des Arts de Sarreguemines (Bour Denis), Sarreguemines Passions (Gauvin Henri), Association de sauvegarde du patrimoine verrier de Vallerystahl-Portieux (Stenger Luc),

Excusée ; Union Nord-Est-Paris Fonderies (UNEFPF)

Après avoir remercié les participants, les membres fondateurs, M. le Maire de Lunéville et son équipe, nos hôtes, Francis d'Alascio donne la parole à M. Benoit Tallot adjoint délégué à la Culture, à noter la présence de Mme Marie Viroux adjointe déléguée aux Fêtes et Manifestations.

Francis d'Alascio membre fondateur anime cette Assemblée Générale Constitutive. Il fait remarquer que la date choisie pour cette réunion est un signe à l'Histoire de notre région. En effet le 2 mai 1737 était signé à Vienne le Traité définitif du rattachement des Duchés de Bar et de Lorraine au Royaume de France.

C'est ensuite le moment de procéder au traitement des sujets prévus à l'ordre du jour.

Présentation de notre association « Académie Lorraine des Arts du feu »

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **Académie Lorraine des Arts du Feu**

Sigle d'usage : **ALORAF**. Un site internet est dédié à l'Académie Lorraine des Arts du feu.

Nom de domaine : aloraf.fr



Les membres constituant notre académie sont artistes ou artisans, « Maîtres d'art » ou « Meilleurs ouvriers de France », historiens de l'Art , archéologues, architectes, chargés de mission ou de recherche, créateurs de musée ou conservateurs, conférenciers, intervenants ou auteurs, représentant ou membres de cercles, d'associations, de sociétés savantes, d'académies, collectionneurs ou passionnés des Arts du feu.

L'académie a pour objet :

- de promouvoir la mise en lumière des Arts du feu lorrains ;
- de participer à leur rayonnement et à leur développement ultra-régional ;
- de contribuer à leur mise en valeur sur les plans historique, culturel, artisanal et touristique ;
- d'aider à pérenniser un savoir-faire régional remarquable ;
- de transmettre un héritage culturel brillant aux jeunes générations, d'éveiller leur curiosité et leur intérêt et peut-être de révéler de nouveaux talents ;
- d'initier et de concevoir un projet d'installation à Lunéville d'un « Institut-galerie », lieu de rencontres et de visites, d'information, d'étude, de recherche et de formation pour la mémoire et la promotion des Arts du feu lorrains.

Notre but : œuvrer pour que les Arts du feu demeurent une signature culturelle d'exception pour notre région.

Le siège social de l'académie : Aloraf 6, rue Laurent Chatrian 54950 Saint-Clément.

L'académie programme des séances publiques bimestrielles et des séances exceptionnelles. Elle propose des conférences et organise des sorties d'étude. Elle édite un bulletin qui retrace l'activité annuelle de l'académie. Elle remet des prix aux écrivains, artistes et artisans lorrains mettant en lumière les Arts du feu. Elle peut signer des partenariats avec des administrations, collectivités locales, territoriales et publiques, des établissements publics ou privés. Elle participe à l'organisation d'activités communes.

La durée de l'association est illimitée.

Pour la réalisation de son engagement, elle s'appuiera sur les connaissances, le savoir-faire et toutes les qualités de ses membres, avec l'aide éventuelle de ses partenaires (personnes physiques ou morales).

L'administration de cette association sera confiée à un conseil composé de 15 membres dont certains sont académiciens (10 membres élus et 5 membres de droit, les présidents des 5 sections élus par leurs pairs).

Les statuts proposés sont maintenant à l'écran et discutés article par article.

Un participant nous demande de compléter l'article 13 par une disposition permettant d'ajouter à l'ordre du jour des AGO, des questions diverses qui seraient posées par écrit au président du Conseil d'Administration 15 jours à l'avance.

L'assemblée manifeste son accord et les statuts sont amendés.

Les statuts ainsi mis au point sont soumis au vote des participants.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

Les participants ont maintenant réglé leur cotisation.

Présentation et élection au scrutin secret des 10 premiers membres du premier Conseil d'Administration.

Résultat du vote : 33 « oui », 2 « non », 1 nul.

Sont élus :

Francis d'Alascio

Jean-François Bauer

Julie Bernaudin

Catherine Calame

Gérard Caussaint

Guy Levieuge

Jean Paradis

Jean-Louis Schuhmacher

Jean Charles Thomas

Huguette Vantillard

Fixation du montant des cotisations et droit d'entrée 2015

Les montants des cotisations : 20 € pour une personne adhérente, 30€ pour un couple ou pour un membre bienfaiteur, ainsi que le droit d'entrée de 50€ pour les membres bienfaiteurs acceptés en 2014 sont inchangés pour 2015.

Les montants des cotisations et droit d'entrée proposés pour 2015 **sont acceptés à l'unanimité.**

La proposition de désigner Jean-Pierre Carry comme **vérificateur aux comptes 2014 est acceptée à l'unanimité.**

La **reprise des actes passés** pour le compte de l'association en formation et énoncés devant l'Assemblée **est acceptée à l'unanimité.**

Réunion du premier Conseil d'Administration (10 membres élus par l'Assemblée Générale Constitutive, vote à scrutin secret)

-La constitution du Bureau est proposée.

Francis d'Alascio Président

Catherine Calame Vice-présidente

Jean-François Bauer Secrétaire Général

Jean Paradis Trésorier

Sont élus à l'unanimité (vote à scrutin secret).

-Désignation des membres d'honneur, académiciens honoraires

Michel Hachet

Maurice Noël

Pierre Poncet

Sont intronisés à l'unanimité (vote à scrutin secret).

-Désignation des académiciens présidents des sections

Section 1 « Céramique » Emile Decker

Section 2 « Verre » Benoit Tallot

Section 3 « Vitraux et verrières » Catherine Lapointe

Section 4 « Métaux » Guy Desrues

Section 5 « Divers » Gérard Di Scala

Sont intronisés à l'unanimité (vote à scrutin secret).

Dès leur nomination, les présidents de section intègrent de droit le Conseil d'administration de l'Académie Lorraine des Arts du feu (art.11).

Désignation d'académiciens (Le président, le vice- président, le secrétaire général membres du Bureau du Conseil d'Administration, doivent être académiciens art. 11)

Francis d'Alascio

Jean-François Bauer

Catherine Calame

Sont intronisés à l'unanimité (vote à scrutin secret).

Fin de réunion du Conseil d'Administration du 2 mai 2014.

Présentation à l'Assemblée Générale Constitutive des académiciens nommés, du Conseil d'Administration composé de 15 membres (10 membres élus, 5 membres de droit) et du Bureau (pas de vote).

L'Assemblée Générale Constitutive donne pouvoir au président élu, aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au JO)

Les pouvoirs sont accordés à l'unanimité par l'AGC.

-Programme d'activités du CA.

Notre académie est constituée.

Présentation des premiers travaux à entreprendre par le Conseil d'Administration.

L'ordre du jour de notre première réunion prévoira l'instruction des nouvelles demandes d'adhésion et l'intronisation des nouveaux membres.

La mise au point et la validation de notre programme des séances ordinaires 2014.

Certainement une conférence sur l'approche du vitrail, nous célébrerons aussi le cent-cinquantième anniversaire de la naissance d'Antonin Daum (30 octobre 1864) avec une conférence d'auteur. Une intervention réservée au métal est souhaitable (Guimard, Braque etc...)

Le point marquant de ce deuxième semestre sera vraisemblablement notre « Séance Extraordinaire des partenariats » que nous programmerons cet automne pour vous présenter nos partenaires qui, grâce à leur appui et leur soutien, nous permettront d'atteindre dans les meilleures conditions les objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous allons en effet profiter de la période dite des vacances d'été pour contacter et rencontrer peut-être les personnes, associations, organismes publics ou privés, que nous envisageons de démarcher pour aboutir à la signature éventuelle d'une convention de partenariat.

Parmi ces personnes, établissements et organismes que nous contacterons:

-Les communes, municipalités (communautés urbaines, districts, etc...), départements (Conseils Généraux), Région Lorraine (Mission régionale des Métiers d'Art, Service du Patrimoine, Comité d'Histoire régionale).

Le ministère de la Culture.

Les Arts Décoratifs

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

Les musées régionaux et ultra régionaux (Cité du vitrail : Troyes, Musées du Vitrail : Gordes, Poitiers, Centre international du vitrail : Chartres etc...) Musée du Fer de Jarville la Malgrange, Le Pôle Bijou de Baccarat, etc...

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Les Chambres de Commerce et de l'Industrie.

Les associations et sociétés savantes régionales

L'Université de Lorraine

Le CPIFAC de Velaine en Haye (Formation en Art Céramique)

Le CERFAV de Vannes le Châtel (Centre européen de recherche et de formation aux Arts verriers)

Le Lycée Dominique Labroise de Sarrebourg (Formation en Arts et Techniques du verre)

Centre international d'Art Verrier de Meisenthal

Etablissements d'enseignement régionaux (Fonderie, ferronnerie)

Le Centre Image Lorraine

La Fondation du Patrimoine délégation régionale.

Le Crédit Agricole et sa FONDATION Nationale du Patrimoine (engagement local acquis)

Les manufactures en Lorraine.

La presse écrite, les radios et chaînes TV régionales.

Les éditeurs.

Les particuliers, collectionneurs,

-Allocution de Michel Hachet Membre d'Honneur Académicien Honoraire de l'Académie Lorraine des Arts du feu. Président du Cercle d'Études Locales du Toulouais depuis 1949, Membre Titulaire de l'Académie de Stanislas. « Le feu et la lumière, de l'Antiquité à nos jours »

Le mot des **membres fondateurs** et de **Jean-François Bauer** Secrétaire Général de notre Académie.

Clôture de la réunion de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Académie Lorraine des Arts du feu par le Président. Invitation à prendre le « Verre de l'Amitié ». Collation.

Chaque participant se voit remettre un brin de muguet porte-bonheur pour le succès de notre projet et le rayonnement de l'Académie Lorraine des Arts du feu.

Francis d'Alascio

Annexes: Les interventions de Catherine Calame et de Jean-François Bauer seront mises en ligne sur notre site www.aloraf.fr dès qu'il sera développé.